

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

MARDI 02 SEPTEMBRE 2014

1) Acquisition immobilière à Montbergère

- maison de Monsieur LABRACHERIE (14 rue du Lavoir)

L'immeuble mis en vente par Monsieur LABRACHERIE a été estimé par le service du Domaine à la somme de 60 500 €. De plus, il faut envisager des travaux de réhabilitation.

Monsieur le Maire pense que cet investissement serait une opération financière trop importante pour la commune. Il propose de faire acquérir cette maison par un organisme public d'HLM.

Le conseil municipal demande qu'une simulation de l'impact financier sur le budget communal soit menée. Une décision sera prise lors de la prochaine séance du conseil municipal.

2) Eclairage public

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Laurent ANDRE qui fait le compte rendu d'une rencontre qui s'est déroulée le 17 juillet dernier avec Monsieur RENOLLEAU, responsable au service Eclairage Public du Syndicat d'Electrification.

- il y a 60 points lumineux sur la commune et 11 commandes équipées de cellules photoélectriques

- les ampoules qui sont installées sur les lampadaires sont les plus économiques actuellement. Le coût de la consommation annuelle est de 22 € par point lumineux.

Une réunion sera organisée courant septembre avec l'employé communal et les conseillers municipaux afin de visualiser le principe technique de commande.

3) Enfouissement des réseaux

Le syndicat d'électrification a fait parvenir une estimation des dépenses afférentes à la dissimulation des réseaux concernant la totalité du bourg (soit environ 1 400 mètres de réseaux).

Au regard du coût important pour le budget, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents et représentés de surseoir au projet d'enfouissement des réseaux dans le bourg.

4) Convention pour les travaux sur le réseau pluvial à Popegrain

Monsieur le Maire donne lecture du projet de convention rédigé par la Direction des Infrastructures du Département relative à l'aménagement de la traverse de Popegrain (reprise du réseau d'eau pluviale).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise à l'unanimité des membres présents et représentés, Monsieur le Maire à signer la convention et tout document se rapportant à cette affaire.

5) Point sur les travaux de voirie

Puis, Monsieur le Maire donne la parole à Miguel TAUNAY qui fait l'état de l'avancement des travaux de voirie en faisant le compte-rendu de la commission des chemins et fossés qui s'est réunie le 18 août dernier.

7) Frais de déplacement des élus

Ainsi l'article l'article R. 2123-22-2 du Code Général des Collectivités Territoriales le permet le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents et représentés que chaque conseiller municipal pourra prétendre, sur présentation des pièces justificatives, au remboursement de ses frais de déplacement.

8) Questions diverses

8-1- contrat d'avenir

Monsieur le Maire informe l'assemblée du choix du candidat au poste d'agent technique proposé dans le cadre d'un contrat d'avenir. Il s'agit de Monsieur Jérémy OSINSKI. Il sera proposé au SIVOM de Migron-Villars les Bois-Le Seure de l'embaucher à partir du 1^{er} octobre prochain.

8-2- Aménagement de l'espace communal Chez Lunaud

Monsieur le Maire indique que les travaux de démolitions ont été bien fait par l'entreprise AMT. L'employé communal fera la remise en état de la place contigüe.

8-3- Nomination des représentants de la commune auprès de deux commissions de la Communauté d'agglomération de Saintes

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, désigne à l'unanimité des membres présents et représentés,

- Monsieur Jean-Marie BEGEY délégué auprès de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) ;
- Monsieur Francis VION délégué auprès de la CIAH (Commission Intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées).

8-4-Formation des élus

Monsieur le Maire informe qu'il existe des formations pour les élus organisées par l'association des maires.

8-5-Hommage à Monsieur Michel CHENEAU

Le samedi 13 septembre, la commune de Burie organise une randonnée pédestre qui a pour but de rejoindre le local des randonneurs. Il sera inauguré une plaque en hommage à Monsieur CHENEAU.

8-6-Goûter de Noël

Il sera organisé le 12 décembre prochain à la salle des fêtes. Les enfants qui sont scolarisés jusqu'au CM2 et habitants à Villars les Bois sont invités.

8-7- restructuration du Trésor Public de Burie

Monsieur le Maire signale à l'assemblée que la trésorerie de Burie sera supprimée au 1^{er} janvier 2015. Il exprime son opposition à cette décision dans un courrier adressé à Madame la préfète de Charente-Maritime.

8-8- Bâtiment Investiza Corporate/Fradin

Les déchets devraient être évacués en septembre ou octobre. Cependant, l'avenir du bâtiment reste incertain. Les propriétaires étudient plusieurs solutions.

8-9- Autres observations

- La Chorale de l'Âge d'Or de Matha se produira en l'église de Villars les Bois le samedi 08 novembre à 15h00. Le verre de l'amitié offert par la municipalité sera servi à la salle des fêtes.

- Une formation pour l'utilisation du défibrillateur installé à la salle des fêtes sera mise en place.

- Monsieur Francis VION indique qu'il rencontrera prochainement les présidents des associations communales.

Le Maire,
Fabrice BARUSSEAU